

224C1898  
FR0000066722-FS0734

11 octobre 2024

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**GUILLEMOT CORPORATION**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 octobre 2024, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 7 octobre 2024 :

- la société par actions simplifiée Guillemot Brothers SAS<sup>1</sup> a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société GUILLEMOT CORPORATION et détenir individuellement 1 806 122 actions GUILLEMOT CORPORATION représentant 3 562 244 droits de vote, soit 11,97% du capital et 14,28% des droits de vote de cette société<sup>2</sup> ; et
- M. Yves Guillemot a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 5% du capital de la société GUILLEMOT CORPORATION et détenir individuellement 838 170 actions GUILLEMOT CORPORATION représentant 1 516 340 droits de vote, soit 5,56% du capital et 6,08% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte de la cession hors marché par la société Guillemot Brothers de 160 000 actions GUILLEMOT CORPORATION au profit de M. Yves Guillemot.

À cette occasion, le groupe familial Guillemot **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 7 octobre 2024, 10 540 674 actions GUILLEMOT CORPORATION représentant 20 380 703 droits de vote, soit 69,86% du capital et 81,68% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Guillemot Brothers SAS <sup>1</sup>	1 806 122	11,97	3 562 244	14,28
M. Michel Guillemot	1 216 569	8,06	2 273 138	9,11
M. Gérard Guillemot	986 246	6,54	1 972 492	7,91
M. Yves Guillemot	838 170	5,56	1 516 340	6,08
M. Claude Guillemot	631 839	4,19	953 678	3,82
M. Christian Guillemot	329 348	2,18	638 696	2,56
Autres membres de la famille Guillemot <sup>3</sup>	4 732 380	31,37	9 464 115	37,93
<b>Total famille Guillemot</b>	<b>10 540 674</b>	<b>69,86</b>	<b>20 380 703</b>	<b>81,68</b>

<sup>1</sup> Contrôlée par la famille Guillemot.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 15 087 480 actions représentant 24 950 727 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> À savoir les conjoints et descendants de MM. Claude Guillemot, Michel Guillemot, Yves Guillemot, Gérard Guillemot et Christian Guillemot, étant précisé qu'aucun ne détient individuellement au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société GUILLEMOT CORPORATION.